

Commune de DOUR

URBANISME

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial que le fonctionnaire délégué est saisi d'une demande de **permis d'urbanisme avec application du Décret voirie**;

Le demandeur est : **IDEA dont les bureaux sont situés rue de Nimy 53 à 7000 Mons**

Le terrain concerné est situé à : **Rue Pont-à-Cavains , Avenue Hyacinth Harmegnies, Rue Ropaix, 7370 Dour et Rue de la Frontière , 7370 Blaugies** et cadastré : **Dour (1) section C n° 867C, n° 87X, section B n° 993L5, Blaugies (2) section A n° 1156D, n° 1057A + sur la Commune de Frameries 5 DIV section B n° 3M, 3P, section C n° 1A, Frameries 4 DIV section A n° 2E et sur la Commune de Colfontaine 2 DIV section C n° 384 S2, 385 L45, 16A, Colfontaine 3 DIV section B n° 891 V4, 901, section C n° 3K, 3N et 13H.**

Le projet consiste : **D.IV.22 - Aménagements touristiques du Bois de Colfontaine (Commune de Dour-Frameries et Colfontaine)**

L'enquête publique est réalisée en vertu des articles **D.IV.41 et R.IV.40-1.§1.7°du CoDT renvoyant au décret relatif à la voirie communale du 06/02/2014 (plan de délimitation 1200-a)**

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête à l'adresse suivante : **AC DOUR Grand Place n°1 à 7370 Dour.**

- **les jours ouvrables de 9h00 à 12h00 et le mercredi également de 13h30 à 16h00;**
- **Les mercredis 15/03/2023 et 22/03/2023 jusqu'à 20 heures ;**

Pour les consultations jusqu'à 20 heures, rendez-vous doit être pris au plus tard 24 heures à l'avance auprès de: Mme Karina GINES téléphone : 065/761.873 mail : karina.gines@communedour.be

L'enquête publique est ouverte le **7 mars 2023** et clôturée le **6 avril 2023**

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège communal,
- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : AC DOUR Grand Place n° 1 à 7370 Dour,
- par télécopie au numéro : 065/63.36.11,
- par courrier électronique à l'adresse suivante : karina.gines@communedour.be
- remises à Mme Karina GINES dont le bureau se trouve : AC DOUR Grand Place n°1 à 7370 Dour.

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention : **PU/2023/4769//réclamation**

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès de Mme Karina GINES ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu à l'adresse suivante : AC DOUR Grand Place n°1 à 7370 Dour, le **6 avril 2023**, à 12h00.

Le conseiller en aménagement du territoire et en urbanisme, chargé de donner des explications sur le projet, est Mr Pierre CORNANT dont le bureau se trouve à AC DOUR Grand Place n°1 à 7370 Dour.

Dour, le 02/03/2023

